

# FORMATION

## fonctionnement d'une association

INTERVENANT : Directeur MDAV

PUBLIC CONCERNÉ : Dirigeants et/ou bénévoles associatifs  
Elus en charge de la vie associative

PRÉ-REQUIS : Aucun

NOMBRE DE PARTICIPANTS : Min 2 - Max 12



### OBJECTIFS

- Identifier les obligations déclaratives légales d'une association
- Identifier les différentes formes associatives et leurs obligations
- Appliquer le cadre statutaire d'une association



### COMPÉTENCES VISÉES

A l'issue de la formation, le participant sera en capacité de :

- Identifier la notion de Personnalité morale
- Créer et déclarer une association
- Gérer et Animer une association

## CONTENU DE LA FORMATION

La notion de « Personnalité morale » et ses responsabilités

- Les fondamentaux d'une association
- Les documents obligatoires
- La notion de représentant légal

Les statuts et leurs rôles

- L'écriture des statuts
- L'objet et les différentes parties incontournables
- Les autres documents : Règlement intérieur, Chart du bénévole...

Les différentes instances d'une association et leurs pouvoirs

- Les Assemblées générales (Ordinaire et Extraordinaire)
- Le Conseil d'Administration
- Le Bureau

Les différentes formes de gouvernance

- La forme classique
- La forme collégiale
- La forme semi-collégiale

La vie d'une association et les formalités

- Les obligations administratives et comptables
- Les déclarations administratives et fiscales
- Les délégations aux instances et personnes

## OUTILS & MOYENS

L'intervenant s'appuiera sur :

- Vidéoprojecteur et paperboard
- Connexion WIFI nécessaire dans la salle

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Méthode actives qui se base sur l'expérience des participants l'étude et analyse de cas concret apportés par les participants et/ou le formateur.



### DURÉE DE LA FORMATION

Nombre de jours : 1 jour  
Nombre d'Heures : 7 heures  
Les horaires : 9h-12h30/13h30-17h



### LIEU

A définir selon le nb de participants



### DOCUMENTS REMIS

- Diaporama du formateur
- Modèle Statuts/PV/CERFA
- Fiche Procédure de déclaration d'une association
- Livre Guide pratique d'une association
- Lien internet sites dédiés aux associations



### SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Suivi de l'exécution :

- Feuille de présence à signer
- Attestation de suivi de formation avec rappel des objectifs

Appréciation des résultats :

- Exercices pratiques de mises en application pour évaluer l'acquisition pendant la formation



### REFERENTS

Responsable de formation et référent Handicap : M. Alain Giraudeau  
Administratif : Mme Gourraud Stéphanie



### ACCESSIBILITÉ PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

Le lieu de formation doit être accessible et adapté aux personnes présentant une situation de handicap

Si cela n'était pas le cas, le lieu de la formation doit être adapté pour qu'il soit accessible et adapté aux personnes présentant une situation de handicap

